

2014-2020 : quelles marges de manœuvre pour le bloc local ?



© violetkaipa - Fotolia.com

Mercredi 29 janvier 2014

Caisse des dépôts et Consignations - 15 quai Anatole France - 75007 Paris
→ 9 h 30 - 12 h

A lors que le Pacte de confiance conclu entre le Gouvernement et les collectivités en juillet 2013 intègre une réduction de 1,5 milliard de l'enveloppe des concours de l'Etat aux territoires, témoignant en cela de la contribution des collectivités locales à l'effort de rétablissement des comptes publics, force est de constater que certaines dispositions de la loi de finances 2014 interrogent. Face aux mesures d'urgence prises par nombre de communautés en 2012 confrontées à la grogne des professions libérales, artisans et commerçants frappés par la hausse brutale de la CFE, l'ajustement de la cotisation minimale de CFE présenté par la loi de finances est venue mieux prendre en compte la capacité contributive des contribuables. Pour autant, comment mettre en œuvre ce nouveau dispositif ? Quel sera l'impact du nouveau barème sur les ressources des communautés ? Dans le même temps, la non-prise en compte des réhaussés des taux de TVA dans le calcul des remboursements du FCTVA ne vient-elle pas altérer le principe même du FCTVA dans la mesure où elle remet précisément en cause son caractère de remboursement ? Enfin, quels seront les effets du renforcement de la prise en compte des territoires industriels dans la répartition de la CVAE pour les intercommunalités ?

À l'aune des dépenses nouvelles qui s'imposeront à l'ensemble des collectivités (normes nouvelles, réforme des rythmes scolaires, financement des retraites et revalorisation salariale des agents territoriaux...) ces prochaines années, ce séminaire organisé par l'Association des directeurs généraux des communautés de France a, in fine, pour objectif d'évaluer le « contrecoup » généré par la réduction des budgets territoriaux sur l'investissement public local.

- **9 h 15** : Introduction Marc Desjardins, Directeur de l'animation du réseau des directions régionales de la Caisse des Dépôts & Pascal Fortoul, président de l'ADGCF
- **9 h 30** : La loi de finances 2014 à la loupe : Françoise Larpin, directrice secteur public, KPMG
- **10 h** : Matthieu Leprince : maître de conférences en économie, Université de Rennes : intégration fiscal et financière : quels effets sur le bloc local ?
- **10 h 30** : table ronde : les communautés face au risque de dégradation de la capacité d'investissement du bloc local :
 - Cyrille Devendeville, DGS, communauté de communes de Parthenay
 - Jean-Philippe Siebert, DGS, communauté d'agglomération du Val de Fensch
 - Martine Poirot, DGS de la communauté de communes du Bassin de Pompey
 - Anne-Claire Mialot, DGS, communauté d'agglomération de Cergy
 - Animation : Françoise Larpin
- **11 h 45** : fin de séance



En partenariat avec

Groupe **Territorial**